

Edito

A quelques jours du passage de témoin entre deux Municipalités, l'Administration doit faire face aux changements ! A Daillens, ces modifications étaient prévisibles vu que plusieurs municipaux avaient annoncé leurs départs.

Les employés de l'Administration sont des observateurs privilégiés de ces bouleversements mais également des acteurs qui, au moment de cette transition, doivent assurer le passage de témoin afin que la nouvelle équipe puisse fonctionner le plus rapidement possible.

L'arrivée d'une nouvelle équipe municipale suscite de fortes attentes auprès des électeurs mais également auprès des nouveaux élus qui sont bien décidés à mettre en œuvre le changement pour lequel ils ont souhaité s'engager.

Au début d'une nouvelle législature, l'Administration va forcément sortir de sa zone de confort mais dans tous les cas se sera l'occasion de se renouveler et d'aborder des dossiers et procédures sous un angle différent. N'oublions pas que l'Administration a un rôle important à jouer car ce sont les premiers spécialistes susceptibles de proposer des solutions.

Bon vent à la nouvelle Municipalité !

L'Administration



Vacances d'été 2021

Auberge La Balance – Fermée du 14 au 30 août 2021

Bibliothèque de Daillens – Fermée du 10 juillet au 15 août 2021

Ouvertures 1 fois/semaine : les 12, 21 et 30 juillet et les 7 et 11 août 2021

L'Administration communale sera fermée du 26 juillet au 8 août 2021 pour les vacances d'été.

Administration communale

Rue Jean Villard-Gilles 3
1306 Daillens

Greffe : 021/862 91 20
administration@daillens.ch
Contrôle Habitants : 021/862 91 21
controle.habitants@daillens.ch
Bourse : 021/862 91 12
bourse@daillens.ch

Horaires :
Lundi de 16h00 à 19h00
Mardi sur rendez-vous
Jeudi de 9h00 à 13h00

Nous vous rappelons **qu'en bordure des routes et des chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués** selon les articles 8 et 10 du règlement d'application du 19 janvier 1994 de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

Emondage des haies :

- a) à la limite de la propriété
- b) à une hauteur maximale de 0.60m lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 mètres dans les autres cas.

Elagages des arbres :

- a) au bord des chaussées : à 5m de hauteur et 1m à l'extérieur.
- b) au bord des trottoirs : à 2.5m de hauteur et à la limite de la propriété



Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible, **dernier délai au 31 juillet 2021**, faute de quoi ils seront dénoncés et cette tâche sera exécutée d'office et à leurs frais, selon l'art. 15 du règlement précité.

Taxe déchets pour étudiants

En application du Règlement communal sur la gestion des déchets (directive municipale N° 2), les habitants jusqu'à 25 ans, aux études ou en apprentissage, peuvent bénéficier d'une réduction de taxe de 50 %, à condition qu'une attestation d'études ou d'apprentissage soit déposée au bureau communal **avant le 30 septembre 2021**. **Merci de respecter impérativement ce délai, sans quoi, la taxe adulte sera perçue. Ce document doit être remis chaque année.**

Dailens et la Brasserie Docteur Gab's collaborent pour récupérer plutôt que jeter

Depuis le 1^{er} juin, il est possible de ramener ses bouteilles de bière « Docteur Gab's » à la déchetterie de la Commune. Celles-ci seront ensuite remises au brasseur afin qu'elles puissent être lavées et réutilisées, évitant ainsi une dispersion d'énergie défavorable à l'environnement.

Toutes les communes vaudoises récupèrent le verre mais celui-ci finit ensuite concassé ou fondu afin d'être recyclé. Ce recyclage est certes plus favorable à l'environnement qu'une mise en décharge ou une incinération mais le meilleur déchet reste celui qu'on ne produit pas.

Depuis plusieurs années, la brasserie Docteur Gab's a ainsi mis en place un système de lavage et de réutilisation de ses bouteilles afin de réduire l'impact sur l'environnement.

La Commune de Dailens ayant constaté qu'un nombre important des bouteilles de ce brasseur finissait dans sa benne pour le verre recyclé, alors qu'elles auraient pu être réutilisées. Elle a donc contacté la brasserie afin de lui proposer de mettre à disposition des harasses vides, dans lesquelles les habitant-e-s de la commune pourront déposer leurs bouteilles « Docteur Gab's » vides et ainsi leur donner une nouvelle vie. Une fois les harasses pleines, la brasserie les récupèrera et procédera ensuite au lavage et à la réutilisation des bouteilles ainsi récoltées.

Il s'agit d'un geste simple en faveur de l'environnement qui ne demande ni coûts supplémentaires pour les communes ni infrastructures particulières.



Compte rendu du Conseil communal du 10 mai 2021

La dernière séance du Conseil communal a eu lieu lundi 10 mai à 20h00 à la salle Jean Villard-Gilles.

Un seul objet était à l'ordre du jour : une demande de crédit de 19'500 francs pour l'organisation d'une démarche participative en lien avec le réaménagement des infrastructures sportives du village. Lors d'une précédente séance, un conseiller communal avait en effet demandé, via un amendement, que la population puisse être associée aux réflexions quant aux aménagements extérieurs, aux nouveaux vestiaires et buvette prévus au terrain de football. Après une brève discussion et quelques questions, le crédit a été approuvé à l'unanimité. Cette démarche participative, qui aura lieu cet automne, sera menée par le bureau d'urbanistes "Atelier Olga", spécialiste de ce type de démarches.

Un autre sujet qui a beaucoup occupé le Conseil ce soir-là a été celui du projet de nouvelles infrastructures scolaires pour le primaire prévues à Penthalaz. Suite à un retour des conseillers siégeant au Conseil Intercommunal de l'ASIVENOG quant à la dernière séance et au vote d'un crédit d'étude de 2 millions pour ces futures infrastructures, de nombreux conseillers se sont inquiétés des coûts jugés excessifs et de l'impact à venir sur nos finances communales.

La prochaine séance du conseil, dernière de la législature, est prévue le lundi 28 juin prochain.

Conseil communal – Législature 2021-2026

Composition du Conseil communal

Benn Alexandre	Francillon Quentin	Molina Ernesto
Bischoff Daniel	Gaillard Danièla	Pasche Joël
Bourquin Rosine	Gavin Alexandre	Poget Fanny
Bréa Loïc	Gavin Florence	Püntener Fabienne
Chauvet Yannick	Gavin Marc	Püntener Sacha
Clément Pascal	Gilliéron Laurent	Rottmeier Robert
Cocho Véronique	Gubinelli Alexandra	Schick Laure
Crozet Franck	Gubinelli Yves	Sieber Patrick
Delacuisine Alan	Hernandez Juan Carlos	Trolliet Adrien
Delacuisine Gaëlle	Jäger Nicolas	Villard Marylène
Delacuisine Laurence	Le Bocey Benoît	Villard Le Bocey Caroline
Donzé Marilyne	Lugeon Michel	Esseiva-Chapuis Josée
Esseiva Daniel	Meli Jacques	Herren Magali
Forlani Fabienne	Menoud Martial	Moreau Céline
Fracheboud Jonas	Mocchi Roberto	Bolay Christian

Composition du Bureau

Président :	Juan Carlos Hernandez
Vice-Présidente :	Caroline Villard
Secrétaire :	Alessandra Colombo
Scrutateurs :	Rosine Bourquin et Marylène Villard
Scrutateurs suppléants :	Jacques Meli et Quentin Francillon

Trois municipaux quittent leurs fonctions

Trois municipaux quittent leurs fonctions au 30 juin 2021. Nous leur avons posé quatre questions qui illustrent les années passées au service de Daillens.

Quels moments particulièrement marquants as-tu vécu pendant ton mandat ?

La première assermentation en tant que Syndic en 2006 et la prise de conscience des charges et devoirs qui m'incombaient dès ce moment-là ont été le premier moment important de mes mandats. Le déraillement du train et le risque d'une pollution majeure sur notre nappe phréatique ou l'attaque d'un fourgon blindé proche des habitations sont évidemment des faits marquants. Mais il y en a aussi eu de plus réjouissants, tels que le partage du verre de l'amitié à l'occasion de l'anniversaire de nonagénaires. Ils sont toujours heureux de pouvoir partager leur lointains souvenirs d'une vie villageoise riche en anecdotes émouvantes et souvent amusantes. Les yeux rieurs et d'un esprit toujours fringant, nos aîeux sont la richesse de notre commune.



Jean-Yves Thévoz, Syndic de 2006 à 2021

As-tu une anecdote amusante qui te reste en mémoire ?

Il y a bien sûr la participation de la Municipalité au cortège du Trophée de la Venoge, à travers le village, assise dans le frontal du tracteur de notre collègue et ami Eric Dubrit. Ou alors les vaines tentatives des habitants à vouloir passer certains membres de l'exécutif dans la fontaine... notre solidarité nous a évité la noyade ! De nombreuses autres anecdotes sont évidemment en mémoire, dont une grande partie vécue lors de séance de Municipalité... d'où peut-être la raison du grand engouement des citoyens à entrer dans notre exécutif lors de chaque élection... !

Qu'est-ce qui va te manquer à la fin de ton mandat ?

Incontestablement les échanges avec les habitants, le conseil et mes collègues. De mener à bien des projets tels qu'une nouvelle auberge, un tea-room, de nouveaux logements ou d'éviter l'implantation d'un parc éolien démesuré sur notre territoire ou encore l'implantation d'une décharge bioactive... Mais ce qu'il va également me manquer, ce sont les contacts avec les employés de la commune qui font un travail formidable et sont la colonne vertébrale de notre village ; ils sont dévoués au bien-être de nos citoyens, disponibles et toujours prêts à nous aider. Merci à eux.

Comment vois-tu Daillens dans 25 ans ?

Il est déjà hasardeux de prédire l'avenir sur quelques années, je ne me risquerai pas à le faire sur un quart de siècle... Par contre, pour 2046, je souhaite que l'excellente situation financière que nous avons réussi à conserver et même à accroître lors de ces 15 dernières années subsiste, ce qui permettra aux futures autorités successives de continuer à financer des infrastructures pour le bien-être des daillennais... et égoïstement d'être toujours présent pour pouvoir le constater !

Je souhaite aux futures autorités de pouvoir travailler en harmonie et en collégialité, et d'avoir, comme nous, autant de plaisirs et de satisfactions à œuvrer pour notre village.



Trophée de la Venoge à Daillens 2016

René Lavanchy, Jean-Yves Thévoz, Rita Dolci, Eric Dubrit, Roger Reymond

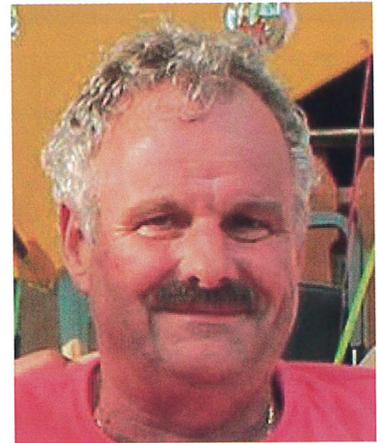
Quels moments particulièrement marquants as-tu vécu pendant ton mandat ?

En 2016, le cortège du Trophée de la Venoge à Daillens. La Municipalité était dans la benne tenue par le tracteur.

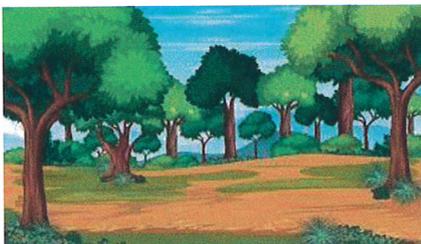
As-tu une anecdote amusante qui te reste en mémoire ?

Lorsqu'on m'a presque « obligé » d'être municipal il y a plus de 20 ans. Je ne pensais pas rester aussi longtemps.

Réfection de la route, depuis le casse en 2019 de la voiture blindée, Rte d'Eclépens jusqu'à la croisée Penthalaz-Penthaz. La finisseuse, machine à poser le bitume pour les routes qui s'est arrêtée devant l'auberge un samedi à midi. Cette dernière étant fermée, nous avons donc fait venir un traiteur pour le repas des 12 employés et nous-mêmes. Ils sont rentrés dans l'établissement sans retirer leurs chaussures pleines de goudron. Les employés n'avaient jamais reçu ce type d'accueil et nous ont remercié une centaine de fois !



Eric Dubrit, Municipal de 1998 à 2021



Qu'est-ce qui va te manquer à la fin de ton mandat ?

Avoir pris le pli de sortir presque tous les soirs !

Comment vois-tu Daillens dans 25 ans ?

Un début de forêt vierge et comme j'aurais 90 ans, j'aurais droit à un arbre.



René Lavanchy, Municipal de 2006 à 2021

Quels moments particulièrement marquants as-tu vécu pendant ton mandat ?

La commémoration du 900^{ème} anniversaire de Daillens fut un événement très important pour moi et pour tous. Manifestation bien vécue par tous les habitants, elle reste un lumineux souvenir. Il y a également la restauration de peintures du chœur de l'église ainsi que la remise en état des cloches de ce beau clocher, cela reste un souvenir bien accroché.

As-tu une anecdote amusante qui te reste en mémoire ?

Le cortège du Trophée de la Venoge en 2016, juché dans la benne du frontal d'un tracteur, la Municipalité a été copieusement arrosée au passage devant certaine maison avec de l'eau et non du vin (gros rires).

Qu'est-ce qui va te manquer à la fin de ton mandat ?

Le contact en tant qu' élu vis-à-vis des habitants dans la rue, à la déchetterie, lors de manifestation ou lors du Conseil communal.

Comment vois-tu Daillens dans 25 ans ?

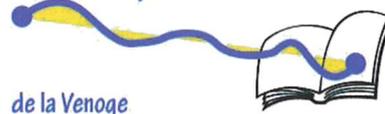
J'espère que Daillens restera un magnifique village où il fait bon vivre.



Daillens, un village où il fait bon vivre. Photo Laurent Gilliéron

Les coups de cœurs de la

Bibliothèque intercommunale



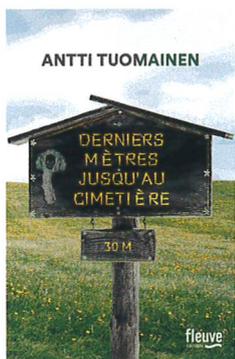
de la Venoge



Fantasy – Quête - Nouvelles

Une saga, publiée en Pologne en 1993, qui grâce à un jeu vidéo et la série Netflix a trouvé de nombreux lecteurs. Geralt de Rive, sorcier, chasse sans relâche les goules, ogres et autres vampires qui pullulent. Peut-être qu'à la fin de sa quête il réussira à réaliser son vœu ultime : retrouver son humanité perdue.

Le dernier vœu, The Witcher Tome 1, Andrzej Sapkowski, éd. Castelmor, 2019

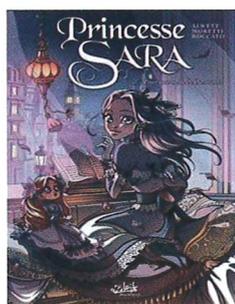


Humour noir – Décalé – Rocambolesque

En l'espace de quelques heures, la vie parfaite de Jakko est chamboulée. Directeur d'une entreprise à succès de culture de champignons, il apprend qu'il est victime d'un empoisonnement mortel et surprend sa femme en position compromettante avec l'un de ses ouvriers.

Qui peut lui en vouloir au point de l'éliminer ? Un style très décalé, une histoire rocambolesque et de l'humour noir sont les ingrédients de ce roman.

Derniers mètres jusqu'au cimetière, Antti Tuomainen, Fleuve noir, 2019



Steampunk – Aventure - Amitié

Suivre les aventures de Sara, qui, après avoir vécu aux Indes avec son père, doit parfaire son éducation dans un pensionnat à Londres.

Après la mort de son père, elle se retrouve ruinée et doit partir du pensionnat. Grâce à ses talents et quelques amis elle parviendra à se construire un avenir.

Princesse Sara, Audrey Alwett, tome 1 paru en 2011 série en cours

Ecole de musique Daillens-Penthaz

Membre de l'Association « Multisite », www.multisite.ch qui regroupe 50 écoles de musique réparties sur tout le territoire vaudois, notre école répond pleinement aux exigences de la Loi sur l'Enseignement de la Musique (LEM).

Découvrez l'offre de cours en vous rendant sur notre page <https://daillens-penthaz.multisite.ch>

Pour plus de renseignements ou pour assister à un cours, il suffit de contacter la responsable de l'école de musique : Barbara Busigny - 079 787 32 25 - barbara@busigny.com



Nous vous l'annonçons dans notre dernier numéro : la pandémie nous a contraint-e-s à déplacer la date de notre traditionnel tir à l'arbalète aux **27 et 28 août** prochain, en même temps que la Fête villageoise.

Tir à l'Arbalète 2021

Le tir aura lieu dans les locaux de la voirie, à l'arrière de la grande salle du village. Garçons et filles tireront en même temps, mais auront deux classements séparés.

Le tir aura lieu **vendredi 27 août de 17h00 à 20h00** et **samedi 28 août de 08h00 à midi**. Un tout-ménage plus détaillé vous parviendra prochainement, mais vous pouvez d'ores et déjà noter ces dates et créneaux horaires.

Le comité des jeunes

La fête villageoise approche !

Notre fête villageoise rime souvent avec l'arrivée des grandes vacances estivales, mais depuis quelques mois plus rien n'est comme avant ! L'édition 2021 renouera avec une tradition d'antan, célébrer notre **fête du village** à la mi-été.

Concoctée par le comité de bénévoles de la toute fraîche société de développement "**Daillens, c'est nous !**" dont le but, est d'animer notre beau village de Daillens tout au long d'un week-end de fête.

En 2021, les festivités se dérouleront les **27 et 28 août**, avec un programme éclectique dont nous vous dévoilons en primeur les grandes lignes.

Grande nouveauté : la place de fête est complètement repensée et est déplacée aux alentours de la salle Jean Villard-Gilles afin de nous permettre de nous mettre à l'abri en cas de mauvais temps. Mais aussi pour laisser une plus grande place aux forains et à leurs manèges enchantés.

Le vendredi : traditionnelle Boum organisée par l'école pour les jeunes enfants. Les plus anciens pourront ensuite écouter et danser avec le musicien « Brice », qui saura nous faire nous trémousser avec ses reprises de très nombreux tubes.

Le samedi : « Le Marché près de chez Nous » (vide grenier avec vente de jouets, habits, objets, livres et artisanats) et en parallèle un nouveau marché "Les produits du terroir près de chez Vous".

Samedi après-midi : « Les Trésors de Daillens » vous permettront de découvrir à l'aide de divers ateliers les pépites de notre village.

Samedi soir : le groupe « Nuit Blanche » que vous pourrez écouter et accompagner en dansant lors d'une performance musicale.

Lors des deux jours, nous accueillerons le « Tir à l'arbalète des jeunes », traditionnelle fête daillennaise, qui pour des raisons sanitaires a vu ces deux dernières éditions ajournées, le titre de reine et de roi sera difficile à remporter car une centaine d'enfants sont déjà inscrits !

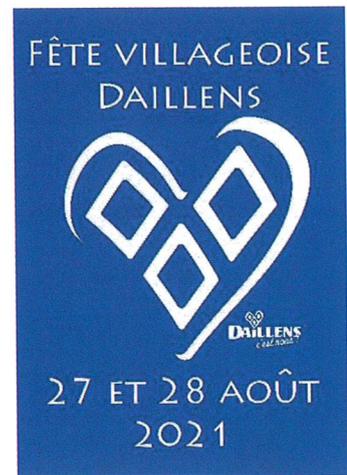
De nombreuses autres surprises sont d'ores et déjà planifiées tout au long du week-end, elles seront dévoilées dans le livret de fête que vous recevrez au mois d'août dans vos boîtes-aux-lettres. Pour des nouvelles fraîches, nous vous invitons également à venir « liker » notre groupe Facebook @daillenscestnous.

Notre fête se veut simple et régionale. En plus de vous faire passer un agréable moment de détente, de faire vivre notre beau village, elle vous permettra de vous restaurer sur les divers stands de nourriture, bar et buvette, le tout avec des prix familiaux.

Daillens, c'est nous ! C'est toi, c'est vous, c'est elle, enfin c'est nous tous ! Nous espérons vous voir très nombreux car son but est de redistribuer une partie des bénéfices de la fête aux sociétés locales participantes.

Vous avez besoin d'informations complémentaires ? Vous aimeriez venir nous aider bénévolement ? Vous voulez vous inscrire pour « Les Trésors de Daillens » ou réserver une place pour le vide grenier ? N'hésitez pas, dès maintenant, à contacter le comité d'organisation à l'adresse : daillenscestnous@gmail.com

Le comité de "Daillens c'est nous !" : Patrick Sieber, Lara Liardon, David Eggimann, Juan-Carlos Hernandez & Laurent Gilliéron



Fête nationale – 1^{er} août 2021

La pandémie semble peu à peu se tarir, et la vie revenir à une certaine normalité. La Municipalité a donc décidé d'organiser les traditionnelles festivités du Premier Août.

Au programme : brunch offert à la population, tournoi de pétanque pendant l'après-midi, organisé par la société de Jeunesse, buvette, petite restauration, partie officielle et feu.

Des informations plus complètes quant aux horaires, au lieu et au programme vous parviendront dans un tout-ménage séparé au mois de juillet, mais vous pouvez d'ores et déjà réserver cette date !





Dès le 1^{er} juillet 2021, les transports accompagnés seront effectués par la Croix-Rouge vaudoise. De plus amples informations vous parviendront prochainement.



Chaque année, dans la nuit du 12 au 13 août, la pluie d'étoiles filantes des Perséides atteint son apogée. On parle de 200 étoiles filantes à l'heure. Idéal pour faire des vœux ou simplement s'émerveiller.

Malheureusement, notre éclairage artificiel nous masque ce spectacle. La Voie lactée est à peine visible, la plupart des étoiles invisibles.

Il est temps de redécouvrir le monde nocturne, car la nuit est belle et pleine de couleurs. Daillens participera donc à cette opération et éteindra son éclairage public lors de cette nuit.

Stage artistique pour enfants à Daillens du 16 au 20 août 2021

Lucienne Heutger, enseignante de théâtre, notamment à l'école de théâtre de Martigny.

« Je suis habitante depuis peu à Daillens. Comme invitation à rencontrer familles et enfants de la région, je me suis décidée à faire une proposition qui est dans mes « cordes » : l'expression artistique et plus particulièrement le théâtre. Aimant la diversité et le travail en équipe, j'ai fait appel à la musicienne Marylène Gentet -Müller (www.marylenemuller.ch) qui donne notamment les cours d'éveil musical à Daillens, ainsi qu'à Etienne Volery (www.artiste-e.ch) artiste peintre et joaillier, habitant Penthalaz.

Le pari est d'offrir une large plateforme de découvertes artistiques pour expérimenter, s'exprimer et créer. Les enfants seront répartis en groupe (10 enfants pour un adulte) et il y aura des moments collectifs de chorale et de jeux. Que l'enfant soit novice ou déjà connaisseur, il suffit qu'il soit connecté à l'envie et à la curiosité ! »

Tu as plus de 12 ans ? Tu aimes jouer, raconter, t'exprimer ? Une soirée d'improvisation théâtrale t'est proposée le jeudi 19 août de 18h00 - 20h00. Inscris-toi avec tes ami-e-s !

Tous les détails quant aux horaires, repas, prix et autres peuvent être trouvés au 079 624 95 46 ou info@pelmecanic.ch.



Impressum

Editeur : Commune de Daillens

Rédaction : Valérie Meyer

Site internet : www.daillens.ch

E-mail : administration@daillens.ch

Imprimerie : Imprimoffset Bordin SA

Prochaine parution : Fin sept. 2021

Délai publication : 3 sept. 2021 à midi